

SA ESKER

Société anonyme

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Orfis

Le Park View
79 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

S.A.S. au capital de 942 300 €
957 509 045 R.C.S. Lyon

Deloitte & Associés

Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

SA ESKER

Société anonyme

113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société SA ESKER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SA ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

§ Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 2 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

§ Les paragraphes "Immobilisations incorporelles" de la note 2 et "Autres immobilisations incorporelles" de la note 3 de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

§ Les paragraphes « Impôts sur les résultats et impôts différés » de la note 2 et "Impôts sur les bénéfices" de la note 20 de l'annexe décrivent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directeur.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.821-54 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2024

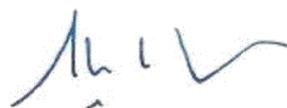
Les commissaires aux comptes,

Orfis

Deloitte & Associés

 Valérie MALNOY

Valérie MALNOY



Arnaud de GASQUET

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan

Compte de résultat

Etat des variations de capitaux propres

Tableau de flux de trésorerie

Annexe

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	3	51 395	47 651
<i>dont écarts d'acquisition</i>	2	15 882	16 266
Immobilisations corporelles	4/5	8 666	8 986
Immobilisations financières	5	10 532	10 754
Titres mis en équivalence		5 327	4 259
Actif immobilisé		75 920	71 650
Stocks		303	512
Créances clients		37 894	37 157
Impôts différés actifs		1 078	1 114
Autres créances et comptes de régularisation		8 341	9 038
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	8	48 773	42 887
Actif circulant		96 389	90 708
TOTAL ACTIF		172 309	162 358
PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		12 076	11 971
Primes d'émission		23 982	23 227
Résultat consolidé		14 857	17 864
Réserves consolidées		57 461	45 578
Capitaux propres	9	108 376	98 641
<i>Dont Part du groupe</i>		108 376	98 641
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		-	-
Provisions pour risques et charges	12	3 228	3 114
Emprunts et dettes financières	13	10 922	15 034
Dettes fournisseurs		10 544	9 839
Dettes fiscales et sociales		26 807	22 690
Impôts différés passifs		0	1 434
Autres dettes et comptes de régularisation	14	12 431	11 607
Dettes		60 704	60 603
TOTAL PASSIF		172 309	162 358

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2023	% CA	31/12/2022	% CA
Chiffre d'affaires	15	178 554	100%	158 987	100%
Production immobilisée	16	12 365	7%	10 163	6%
Autres produits d'exploitation		2 126	1%	1 629	1%
Achats consommés		(2 406)	(1%)	(2 651)	(2%)
Variations de stocks		(160)	(0%)	127	0%
Autres charges d'exploitation		(45 211)	(25%)	(39 573)	(25%)
Charges de personnel	17	(113 791)	(64%)	(94 398)	(59%)
Impôts et taxes		(1 692)	(1%)	(1 756)	(1%)
Dotations nettes aux amortissements		(11 672)	(7%)	(11 924)	(7%)
Dotations nettes aux provisions		(193)	(0%)	805	(0%)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		17 919	10,0%	21 409	13,5%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-	-	-
Résultat courant des entreprises intégrées		17 919	10,0%	21 409	13,5%
Résultat financier	18	554	0%	272	0%
Résultat courant des entreprises intégrées		18 474	10%	21 681	14%
Résultat exceptionnel	19	65	0%	(299)	(0%)
Impôt sur le résultat	20	(4 750)	(3%)	(5 016)	(3%)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		1 068	1%	1 497	1%
RESULTAT NET		14 857	8,3%	17 864	11,2%
		- Dont part groupe		14 857	
		- Dont intérêts minoritaires		-	
Résultat par action en euros		2,53	-	3,04	-
Résultat dilué par action en euros		2,45	-	2,97	-

(* Le résultat net inclut la part des intérêts minoritaires de Market Dojo (Cf. paragraphe 2 : Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation).

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux Propres Groupe
Situation au 31 décembre 2021	11 850	22 756	399	14 280	31 109	80 394
Résultat reporté à nouveau				(5 458)	5 458	-
Résultat de l'exercice				17 864		17 864
Variation des écarts de conversion			945			945
Options de souscription d'actions	17	472				489
Actions propres				796		796
Dividendes				(3 805)		(3 805)
Variation de périmètre				24		24
Autres mouvements					1 934	1 934
Situation au 31 décembre 2022	11 867	23 228	1 344	23 701	38 501	98 641
Résultat reporté à nouveau				(13 203)	13 203	-
Résultat de l'exercice				14 857		14 857
Variation des écarts de conversion			(1 248)			(1 248)
Options de souscription d'actions	105	755				860
Actions propres				-		-
Dividendes				(4 651)		(4 651)
Variation de périmètre				10		10
Autres mouvements	104				(195)	(91)
Situation au 31 décembre 2023	12 076	23 982	96	20 714	51 509	108 377

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	14 857	17 864
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	11 773	11 004
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	62	529
- Produits de cession d'éléments d'actif	(51)	(818)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	26 641	28 579
- Charges d'impôts	4 750	5 016
- Impôts payés	(5 322)	(4 459)
- Intérêts payés et reçus	(109)	(46)
- Dividendes reçues des sociétés MEE		1 800
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	5 546	(10 401)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	31 506	20 489
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(15 984)	(14 675)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	3	818
Augmentation, diminution des immobilisations financières	(221)	2 954
Variation de périmètre Market Dojo		(8 346)
Investissement dans une entreprise associée	(1 068)	(1 497)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(17 270)	(20 746)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(4 502)	(3 555)
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	860	592
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	(4 111)	(3 135)
Augmentation des dettes financières		17 000
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(7 753)	10 902
VARIATION DE TRESORERIE	6 483	10 644
Incidences des variations de taux de change	(590)	(2 736)
Trésorerie à l'ouverture	42 885	34 978
Trésorerie à la clôture	48 773	42 885

ANNEXE

1. Note sur les faits marquants de l'exercice

Création de la filiale Esker Benelux

Le groupe a créé au 1^{er} janvier 2023 une filiale en Belgique pour porter le développement de la région du Benelux. Les titres de cette filiale sont détenus à 100% par Esker SA.

Distribution de dividendes

Une distribution de dividendes a eu lieu au cours de l'exercice, conformément aux résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023. Sur la base d'un capital social composé de 6 024 520 actions à la date de l'assemblée générale, la somme de 4 518 390 euros a été ainsi distribuée aux actionnaires, à raison de 0,75 euro par action.

2. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation

Arrêté des comptes

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 26 mars 2024.

Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leur pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe Esker.

Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

Prise en compte des intérêts minoritaires dans le compte de résultat : le groupe prend l'engagement de combler la quote-part des minoritaires de Market Dojo.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel.
- Le retraitement des contrats de location financement.
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4),
- Le calcul des impôts différés (note 20),
- L'évaluation des engagements de retraite (note 12),
- L'évaluation des provisions (note 12).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

La durée d'utilité des goodwill est l'infini.

La méthodologie utilisée en matière de test de dépréciation repose d'une part sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, d'autre part sur l'utilisation de la valeur de marché résultant de la capitalisation boursière d'Esker.

Les flux de trésorerie sont déterminés sur la base de prévisions établies sur un horizon de 5 ans. Une hypothèse de croissance à l'infini est retenue à compter de la sixième année. Les flux de trésorerie issus de ces prévisions font ensuite l'objet d'une actualisation.

Les hypothèses clés utilisées pour la réalisation des tests sont les suivants :

- Un Taux de croissance à l'infini de 2,0% -, ce taux paraissant acceptable eu égard à l'observation des performances du secteur d'activité concerné (services technologiques et informatiques)
- Un taux d'actualisation de 7,8 % pour l'Allemagne et 8,5% pour la France. Ce taux tient compte du taux sans risque à 10 ans, d'une prime de risque marché et du coefficient bêta.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur de rachat future aux variations de certaines hypothèses, principalement le chiffre d'affaires et le besoin en fonds de roulement normatif.

Immobilisations incorporelles

▪ Frais de développement

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme.
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise.

- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **Les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- **Les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, soit une durée de 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

▪ **Autres immobilisations incorporelles**

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

▪ **Immobilisations corporelles**

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : illimité
- Bâtiment : 20 ans
- Installations générales : de 5 à 8 ans
- Matériel de transport : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 2,5 à 8 ans
- Mobilier : 5 ans

▪ **Contrats de location financement**

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à son irrécouvrabilité.

Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

■ Plans de retraite

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite.
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite.
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite.
- Taux d'augmentation des salaires.
- Taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

■ Autres avantages à long terme

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en « autres produits d'exploitation ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise

en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

Périmètre de consolidation

Esker Benelux, filiale créée au 1^{er} janvier 2023, a intégré le périmètre de consolidation. La société est intégrée par intégration globale.

Ci-dessous le périmètre détaillé au 31 décembre 2023.

Sociétés	Sièges	2023		2022		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica SI	Madrid (Espagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEdi	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker EDI Solution	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Hong Kong	Hong Kong	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Benelux	Belgique (Gent)	100,0%	100,0%			I. G.
Market Dojo	Stonehouse (Royaume-Uni)	100,0%	50,2%	100,0%	50,1%	I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) : I.G. : Intégration Globale
M.E.: Mise en équivalence

3. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

Note 1 Informations sectorielles

Informations relatives aux produits et services

En milliers d'euros	2023		2022	
	Montant	%	Montant	%
Vente de logiciels	309	0%	1 140	1%
Vente de cartes fax	50	0%	88	0%
Contrats de maintenance et mise à jour	3 155	2%	4 682	3%
Prestations de services	28 348	18%	25 626	16%
Trafic	146 691	92%	127 451	80%
Chiffre d'affaires	178 554	100%	158 987	100%

Informations relatives aux zones géographiques

Le Groupe Esker a retenu le secteur géographique, en fonction des actifs, comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en six segments principaux : la France (dont CalvaEDI), l'Allemagne (dont Esker EDI Services), le Royaume Uni, l'Europe du Sud, l'Australie-Asie et la zone Amériques.

Au 31 décembre 2023 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Americas	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	65 152	8 649	10 874	10 138	10 367	73 376	178 555

Au 31 décembre 2022 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume uni	Europe du Sud	Australie, Asie	Americas	Total Groupe
Chiffres d'affaires externes	58 086	7 213	9 128	8 228	9 886	66 446	158 987

Informations relatives aux principaux clients

Sur l'exercice 2023, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 7,0% du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 8,3 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Note 2 Ecart d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	5 235	97	5 138	5 322
CalvaEdi	137	2	135	135
E-integration	989	-	989	989
Market Dojo	9 620	-	9 620	9 820
TOTAL ECARTS D'ACQUISITION	15 981	99	15 882	16 266

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

L'évolution à la hausse ou à la baisse, de la valeur brute des écarts d'acquisition des filiales TermSync et Market Dojo s'explique par la variation de change.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition ont permis de confirmer la valeur de ces écarts d'acquisition sur la base des hypothèses nominales retenues.

Note 3 Autres immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Ecart d'acquisition	15 981	99	15 882	16 266
Frais de développement	76 169	53 769	22 399	19 141
Marques	1 968	126	1 842	1 762
Logiciel	1 723	1 339	384	225
Relation clientèle	7 410	2 620	4 790	5 053
Immobilisations incorporelles en-cours	6 095	-	6 095	5 203
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 345	57 953	51 391	47 649

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité « On Demand » de l'ensemble de nos solutions.

Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Au 31/12/2023 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre	Reclassement	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	16 369					(388)	15 981
Frais de développement	64 673	5 999	(154)		5 674	(24)	76 169
Marques	1 878	116				(26)	1 968
Logiciel	1 914	322	(482)			(31)	1 723
Relation clientèle	7 410						7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	5 203	6 756	(190)		(5 674)	(1)	6 095
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	97 447	13 193	(827)	-	-	(469)	109 345
Ecarts d'acquisition	100					(1)	99
Frais de développement	45 532	8 239				(2)	53 769
Marques	116	12				(2)	126
Logiciel	1 690	156	(480)			(26)	1 339
Relation clientèle	2 357	262					2 620
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	49 796	8 670	(480)	-	-	(31)	57 953
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	47 651	4 524	(346)	-	-	(438)	51 391

Les variations constatées concernent les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur les développements engagés au titre de nos solutions « à la demande » (SaaS).

Les reclassements reflètent le transfert des immobilisations incorporelles en-cours en frais de développement et des corrections de comptes réalisées en 2023.

Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au 31/12/2022 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre ¹	Reclassement	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	6 233			9 820		316	16 369
Frais de développement	55 135	238	(2 247)	1 896	9 547	103	64 673
Marques	1 633				217	27	1 878
Logiciel	1 973	222	(59)		(279)	57	1 914
Relation clientèle	7 365				45		7 410
Immobilisations incorporelles en-cours	4 337	10 389	-		(9 531)	8	5 203
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES	76 676	10 850	(2 306)	11 716	-	511	97 447
Ecarts d'acquisition	95					5	100
Frais de développement	39 155	6 746	(1 445)	984	16	75	45 532
Marques	-				117	(1)	116
Logiciel	1 687	151	(59)		(133)	44	1 690
Relation clientèle	2 095	262					2 357
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS	43 032	7 159	(1 504)	984	0	124	49 796
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES	33 644	3 690	(802)	10 732	(0)	387	47 651

(1) : entrée de Market Dojo dans le périmètre de consolidation en intégration globale.

Note 4 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2023			31/12/2022
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	1 077		1 077	1 077
Bâtiments	1 179	348	831	890
Matériel de bureau informatique	9 541	6 337	3 204	2 200
Installations et agencements	6 146	3 570	2 576	3 184
Matériel et outillage	9 467	8 911	556	1 031
Matériel de transport	8	6	2	2
Mobilier	1 615	1 195	420	602
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 033	20 366	8 667	8 987

Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les reclassements reflètent le transfert de certaines immobilisations classées historiquement en Matériel de bureau informatique mais comptabilisées en Matériel et outillage.

Au 31/12/2023	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Autres mouvements	Clôture
Terrain	1 077					1 077
Bâtiments	1 179					1 179
Matériel de bureau informatique	8 030	2 380	(762)		(108)	9 541
Installations et agencements	6 027	157	(1)		(36)	6 146
Matériel et outillage	9 339	185	(49)		(8)	9 467
Matériel de transport	12		(4)			8
Mobilier	1 610	39	(2)		(33)	1 615
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	27 275	2 761	(818)	-	(185)	29 033
Bâtiments	289	59				348
Matériel de bureau informatique	5 830	1 339	(760)		(72)	6 337
Installations et agencements	2 842	761	(7)		(25)	3 570
Matériel et outillage	8 308	644	(34)		(7)	8 911
Matériel de transport	10		(4)			6
Mobilier	1 008	214	(4)		(23)	1 195
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	18 288	3 016	(811)	-	(127)	20 366
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION	8 987	(256)	(7)	-	(57)	8 667
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	8 987	(256)	(7)	-	(57)	8 667

Variations constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au 31/12/2022	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de	Reclassement	Autres mouvements	Clôture
---------------	-----------	---------------	-------------	---------------	--------------	-------------------	---------

	périmètre (1)						
Terrain	1 077						1 077
Bâtiments	1 179						1 179
Matériel de bureau informatique	8 886	902	(327)	39	(1 604)	134	8 030
Installations et agencements	5 447	543	(12)			49	6 027
Matériel et outillage	7 683	55	(8)		1 604	6	9 339
Matériel de transport	61	-	(49)				12
Mobilier	1 330	246	(21)	9		46	1 610
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES	25 663	1 747	(417)	48	-	234	27 275
Bâtiments	230	59					289
Matériel de bureau informatique	5 738	1 206	(323)	19	(895)	85	5 830
Installations et agencements	2 077	743	-			22	2 842
Matériel et outillage	6 911	510	(9)		895	1	8 308
Matériel de transport	50	2	(42)			-	10
Mobilier	761	238	(15)	1		24	1 008
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	15 767	2 758	(389)	20	-	132	18 288
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES AVANT DEPRECIATION	9 896	(1 012)	(28)	29	-	102	8 987
							-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES	9 896	(1 012)	(28)	29	-	102	8 987

(1) : entrée de Market Dojo dans le périmètre de consolidation en intégration globale.

Note 5 Immobilisations financières

En K€	Ouverture 2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture 2023
Titres de participation non consolidés	4 800		(30)		(163)	4 607
Titres immobilisés	4 713	401	(300)			4 814
Prêts, cautionnement et autres créances	1 241	3 489	(3 617)		(2)	1 111
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	10 754	3 891	(3 947)	-	(165)	10 532

Note 6 Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2021	7 082	(6 460)	622
Augmentation		(126)	(126)
Diminution			-
Ecart de conversion			-
Au 31 décembre 2022	7 082	(6 586)	496
Augmentation		(325)	(325)
Diminution			-
Ecart de conversion			-
Au 31 décembre 2023	7 082	(6 911)	171

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022 :

En milliers d'euros	31/12/2023				31/12/2022			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	111			111	227	111		338
Valeurs actualisées des paiements minimaux	107			107	226	107		333

Note 7 Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur Nette 31/12/2023	Valeur Nette 31/12/2022
Créance d'impôt	3 770	3 051
Autres créances fiscales	191	376
Autres créances	545	179
Charges constatées d'avance	3 835	5 432
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	8 341	9 038

Note 8 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2023, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur Nette 31/12/2023	Valeur Nette 31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	6 137	8 355
Disponibilités	42 636	34 531
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	48 773	42 886

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des Sicav Monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

Note 9 Capitaux propres

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2021	11 850	5 924 912
Augmentation de capital	102	50 850
Levée de stock options et de bons de souscriptions d'actions	20	9 978
Capital social au 31/12/2022	11 971	5 985 740
Augmentation de capital	78	38 780
Levée de stock options et de bons de souscriptions d'actions	27	13 450
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2023	12 076	6 037 970

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,75 € par action a été versé sur la période.

Note 10 Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2023 :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	143 204	147 882
Achats d'actions (contrat de liquidité)	24 347	27 288
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	(23 806)	(26 473)
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)		(5 493)
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	143 745	143 204

Note 11 Plans de stock-options et d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2023 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	26 250	1 000	250
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	9 874	1 626	500
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	20 624	563	3 313
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	19 487	1 813	2 500
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	15 109	1 313	4 328
Plan de souscription	01/06/18	31/05/28	57,49	23 000	12 271	2 126	8 603
Plan de souscription	24/06/19	23/06/29	79,75	28 750	10 479	4 125	14 146
Plan de souscription	04/05/20	03/04/30	99,60	28 750	7 924	1 500	19 326
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				189 050	122 018	14 066	52 966
Actions gratuites	05/03/21	04/03/24		6 300			6 300
Actions gratuites	05/03/21	04/03/25		2 100			2 100
Actions gratuites	05/03/21	04/03/26		2 100			2 100
Actions gratuites	05/03/21	04/03/27		2 100			2 100
Actions gratuites	01/04/21	31/03/24		1 400			1 400
Actions gratuites	01/04/21	31/03/25		467			467
Actions gratuites	01/04/21	31/03/26		467			467
Actions gratuites	01/04/21	31/03/27		467			467
Actions gratuites (*)	01/06/22	01/06/24		51 840			51 840
Actions gratuites	01/10/22	01/10/25		59 100			59 100
Actions gratuites	06/11/23	05/11/26		56 932			56 932
TOTAL ACTIONS GRATUITES				183 272	-	-	183 272

(*) L'attribution gratuite de ces actions est basée sur un plan d'une durée de **sept ans** comprenant des périodes d'acquisition et de disponibilité successives selon le calendrier suivant :

- Une première période d'acquisition de 24 mois (soit du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2024 inclus) au terme de laquelle le Bénéficiaire n'acquiert que 25% de l'attribution, les actions acquises demeurant indisponibles pendant une nouvelle période de 24 mois,
- A compter du 25^{ème} mois, le Bénéficiaire acquiert ensuite 1/4 de l'attribution tous les 24 mois, ces 25% demeurant à chaque fois indisponibles pendant une nouvelle période de 24 mois,
- Chaque portion acquise devient disponible au terme d'une période de conservation de 24 mois, la dernière portion de l'attribution devenant alors disponible le 1^{er} juin 2029.

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2022	66 541	59,38	175 740	151,10
Quantité attribuée	-	-	56 932	125,90
Quantité exercée	(13 450)	58,12	(38 780)	149,00
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	(125)	99,60	(10 620)	149,00
Solde à exercer au 31/12/2023	52 966	59,60	183 272	144,14

Note 12 Provisions

En milliers d'euros	31/12/022	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2023
Provisions pour risques et charges	-					-
Engagements de retraite	3 114	182	(67)			3 228
TOTAL PROVISIONS	3 114	182	(67)	-	-	3 228

Provision pour risques et charges

Il n'y a pas eu de provision pour risque passé dans les comptes consolidés du groupe en 2023. Seules les provisions pour engagement de retraite ont été comptabilisées et sont détaillées ci-dessous.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Les hypothèses d'âge de départ à la retraite ont été revues à la hausse pour prendre en compte les nouvelles dispositions législatives instaurées en 2023.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	3,30%
Taux de croissance des salaires	4,10%
Taux de charges sociales	45%
Age de départ à la retraite cadres	67 ans
Age de départ à la retraite ETAM	64 ans
Taux de turn-over	6,5%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

Les engagements sont détaillés ci-après :

En milliers d'euros	31/12/022	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2023
Engagement de retraite Esker SA	2 625	92			2 717
Engagement de retraite Esker Italie	489	90	(67)		512
TOTAL ENGAGEMENTS DE RETRAITE	3 114	182	(67)	-	3 228

Note 13 Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Contrat de location financement	160	387
Emprunt bancaire	10 763	14 647
TOTAL DETTES FINANCIERES	10 923	15 034

Contrat de location financement

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la note 6 ci-dessus.

Emprunts bancaires

La dette bancaire de 10,7 M€ correspond au solde au 31 décembre 2023 de l'emprunt de 17 M€ souscrit en 2022 dont l'objet était de se doter de la trésorerie offrant la possibilité d'effectuer des acquisitions potentielles.

Note 14 Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance	9 139	7 134
Dépôts et cautions clients	3 283	3 303
Autres dettes	9	1 169
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	12 431	11 607

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Note 15 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	2023		2022	
	Montant	%	Montant	%
Vente de logiciels	309	0%	1 140	1%
Vente de cartes fax	50	0%	88	0%
Contrats de maintenance et mise à jour	3 155	2%	4 682	3%
Prestations de services	28 348	18%	25 626	16%
Trafic	146 691	92%	127 451	80%
Chiffre d'affaires	178 554	100%	158 987	100%

Note 16 Frais de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Dépenses de R&D de la période	(17 315)	(15 175)
Frais de développement immobilisés	12 365	10 164
Amortissements des frais de développement immobilisés	(8 239)	(6 930)
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	(13 189)	(11 941)

L'analyse des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 est présentée dans la Note 3.

Note 17 Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération du personnel	87 216	74 348
Charges sociales	26 575	20 050
FRAIS DE PERSONNEL	113 791	94 398

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2023	503	63	74	58	72	258	1 028
Effectif au 31/12/2022	474	63	60	53	69	253	972
Effectif au 31/12/2021	426	56	23	44	64	228	840

Note 18 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers	896	564
Résultat de change	(331)	185
Charges financières	(114)	(124)
Provision nette	104	(353)
RESULTAT FINANCIER	555	272

Note 19 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	86	(555)
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	(20)	256
Dotations et reprises exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66	(299)

Note 20 Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôts sur la période

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
(Charge) / Produit d'impôt exigibles	(5 860)	(4 564)
(Charge) / Produits nets d'impôts différés	1 110	(452)
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	(4 750)	(5 016)

Impôts différés au bilan

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2021	667	(757)
Impôt différés de la période constatés en résultat	436	(673)
Effet des variations de taux de change	11	(4)
Solde au 31 décembre 2022	1 114	(1 434)
Impôt différés de la période constatés en résultat	(20)	1 434
Effet des variations de taux de change	(16)	-
Solde au 31 décembre 2023	1 078	-

Preuve d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	14 857	17 864
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	1 068	1 497
- Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	(4 750)	(5 016)
Résultat net avant impôt	18 539	21 382
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	25%	10%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	(4 635)	(2 138)
Différences fiscales permanentes	421	(577)
Economie d'impôt sur déficit reportable	(109)	555
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	(1 191)	(363)
Différences fiscales temporaires	268	(76)
Différence de taux	404	(2 413)
Autres	92	(4)
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISE (-/+)	(4 750)	(5 016)

(*) L'article 238 CGI prévoit que les entreprises soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition peuvent soumettre à une imposition séparée au taux de 10% le résultat net de la concession de licences

d'exploitation des éléments présentant le caractère d'actifs incorporels immobilisés. Pour l'application du dispositif de la Patent Box, nous considérons que la plateforme Esker On Demand est fondamentalement un seul logiciel et que ce logiciel est constitué de plusieurs modules. Ainsi, le revenu éligible est le revenu groupe et hors groupe lié à l'utilisation de la plateforme On Demande et assimilable à de la licence d'exploitation (On Premises ou SaaS).

Note 21 Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'action retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2023		31/12/2022	
	Résultat Net (en euros)	Nombre pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	14 856 762	5 882 120	17 863 602	5 881 324
Stock options ayant un effet dilutif		32 076		42 161
Actions gratuites ayant un effet dilutif		142 291		90 156
Bases de calcul du résultat dilué par action	14 856 762	6 056 487	17 863 602	6 013 641
Résultat par action	2,53		3,04	
Résultat dilué par action	2,45		2,97	

Note 22 Transactions avec les parties liées

Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker détenues majoritairement

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- Ventes de solutions par la société mère à ses filiales.
- Royalties.
- Refacturation de dépenses marketing.
- Refacturation de frais de personnel.

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

Autres transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2023 (en milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Rémunérations allouées*
Membres du Directoire	979	530	433	16	0
Membres du Conseil de Surveillance	98	65			33
TOTAL	1 077	595	433	16	33

* anciennement jetons de présence

Aucune avance ou crédit n'a été accordé aux mandataires sociaux sur l'exercice.

Note 23 Engagements hors bilan

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paiements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement	Information mentionnée dans la Note 6 de l'annexe				
Contrats de location simple	16 704	3 641	9 545	3 519	3 787
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	16 704	3 641	9 545	3 519	3 787

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS				

* lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 KE

NOTE 24 Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Advolis				Autres			
	2023		2022		2023		2022		2023		2022	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	66 000	52%	62 500	52%	62 000	48%	57 500	48%	-	0%	-	0%
- Filiales intégrées globalement	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	105 199	100%	88 546	100%
Missions accessoires												
- Emetteur	14 000	100%	13 000	100%				0%				
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	80 000	32%	75 500	34%	62 000	25%	57 500	26%	105 199	43%	88 546	40%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement									202 923	100%	49 673	100%
Autres												
- Emetteur												
- Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	0		0		0		0		202 923	100%	49 673	100%
TOTAL	80 000	18%	75 500	28%	62 000	14%	57 500	21%	308 122	68%	138 219	51%

Note 25 Evénements post clôture

Néant.